



Règlements généraux - Ligue junior

Section 1 - Saison junior

1.1 - Temps, périodes et particularités d'une partie complète

- 1) Échauffement pour les 2 équipes de 3 minutes débutant à l'heure prédite de la partie ou, en cas de retard, au moment opportun pour les 2 équipes à jouer
- 2) Partie complète de 50 minutes à temps continu durant toute la plage horaire
- 3) Changements d'effectifs sur le jeu lors du sifflet du coach/responsable environ aux 2 minutes pour permettre un temps de jeu équitable entre les joueuses et les joueurs
- 4) Les 2 équipes disposent de 1 temps d'arrêt applicable en tout temps lorsque le jeu s'arrête. Les temps d'arrêts seront d'une durée de 30 secondes
- 5) Dans le cas d'une pénalité mineure, l'équipe adverse se verra attribuée un lancer de punition qui sera exercé par le joueur victime de la punition. Dans le cas d'une punition de banc, d'entraîneur ou toutes autres situations particulières, l'équipe pourra décider du tireur à envoyer
- 6) L'entraîneur a le plein pouvoir et le droit de gestion de sa séance de jeu.
- 7) Le règlement le plus important est sans aucun doute : avoir du plaisir! Dek Hockey Beau-Château mettra tout en œuvre pour que le joueur junior ait une expérience marquante et enrichissante dans son développement personnel et sportif

1.2 - Temps, période et particularités en cas d'égalité en fin de partie

- 1) Si l'égalité persiste après le temps complet de la partie, des tirs de barrage auront lieu pour déterminer l'équipe gagnante sous la même formule que le hockey sur glace (3 joueurs)

1.3 - Règlements de parties

- 1) Dans le cas d'un but ou d'un arrêt du gardien, l'équipe reprendra derrière la ligne rouge des buts et doit commencer le jeu avec une passe. L'équipe adverse devra rester minimalement derrière le point de mise en jeu de la zone pour permettre à l'autre équipe de bien repartir
- 2) Il n'y a aucun hors-jeu ou dégagement interdit lors d'une partie



Dek Hockey Beau-Château - Règlements généraux

Activités : 195 boul. Brisebois, Châteauguay, Québec, J6K0H5

Courriel : dekhockeybeauchateau@gmail.com

Site web : www.dekhockeybeauchateau.ca

- 3) Le jeu s'arrête si la balle touche le plafond ou sort de la surface de jeu et sera repris par l'équipe non fautive sur un des côtés (le plus proche) de la ligne rouge centrale. Le joueur qui reprend le jeu dispose d'un délai de 5 secondes pour faire son jeu, sinon l'équipe adverse pourra appliquer de la pression (l'équipe adverse devra rester minimalement à une longueur de hockey de l'autre joueur durant le 5 secondes pour lui permettre de faire son jeu).
- 4) Le jeu ne s'arrête pas si la balle touche les filets aux pourtours de la surface de jeu ou les poteaux.
- 5) Les passes avec la main sont autorisées en zone défensive seulement (la zone défensive fait référence à la zone de l'équipe jusqu'à la ligne centrale)

Section 2 - Équipement obligatoire et particularités

2.1 - Liges junior

- 1) Il est obligatoire pour un joueur de porter des gants (hockey, crosse ou ballon-balai), des jambières protectrices de type Dek Hockey et un casque (avec la ou les ganse(s) attachée(s))
 - a) Tout autre équipement de protection tel que coudes, visières, grilles et le support athlétique (jockstrap) sont fortement recommandés mais non obligatoires.
 - b) Si un joueur participe au jeu sans l'équipement obligatoire, il pourra recevoir un avertissement et devoir aller au banc des joueurs pour remettre son équipement en place et éviter le risque de blessure.
- 2) Il est obligatoire pour un gardien de but de porter un équipement complet de gardien de but (de type Dek Hockey ou de type hockey sur glace accepté)
 - a) Les jambières, mitaines et bloqueurs des gardiens peuvent comporter des « sliders » à la discrétion du gardien de but
 - b) L'équipement du gardien de but ne doit pas contenir d'huile ou d'enduit permettant de glisser. Seulement les « sliders » sont permis. Le gardien avec un équipement non réglementaire ne pourra prendre part à la partie.
- 3) Les bâtons de hockey doivent être des bâtons de Dek ou de hockey sur glace, en autant que la palette ne comporte pas de ruban adhésif sous la palette.
 - a) Les bâtons de bois ne sont pas acceptés.
- 4) Le joueur junior peut décider de porter un chandail de sport à sa discrétion ou de porter le T-Shirt fournit par Dek Hockey Beau-Château dans le cadre de son inscription

Section 3 – Autres situations

- 1) Dek Hockey Beau-Château se réserve le droit de gestion sur toutes les autres situations qui ne sont pas décrites dans ce document



- 2) Dek Hockey Beau-Château se réserve le droit de modifier/ajouter/changer/retirer des règlements sans avis préalable et la décision prise par Dek Hockey Beau-Château demeure finale et sans contestation
- 3) Pour tout règlement lié à la partie non mentionné dans le présent document, ce sont les règlements Hockey Canada qui seront appliqués par les officiels du match.



Dek Hockey Beau-Château - Règlements généraux

Activités : 195 boul. Brisebois, Châteauguay, Québec, J6K0H5

Courriel : dekhockeybeauchateau@gmail.com

Site web : www.dekhockeybeauchateau.ca